

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°217

octobre 2003

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

Le Mot du Maire

Le 15 novembre prochain, une Soirée Contes vous sera proposée par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde et la Bibliothèque d'Aguilcourt.

Notre commune a eu la chance d'être choisie pour accueillir un spectacle de qualité servi par Cécile BERGAMME, actrice professionnelle. Je souhaite vivement que de nombreux aguilcourtois répondent à cette invitation et partagent « L'IVRESSE » dispensée au cours de cette soirée.

Le Conseil Municipal mène des réflexions sur sa politique d'urbanisme pour les prochaines années : la proximité de Reims induit une pression foncière importante et l'on constate une progression sensible de la démographie dans les villages voisins. Notre commune n'échappera sans doute pas à ce phénomène, mais il est du devoir des responsables communaux d'en mesurer toutes les conséquences : demande accrue de services, nécessaire adaptation des équipements communaux et intercommunaux, modification des modes de vie. L'intérêt porté à nos communes repose principalement sur la pression fiscale moindre, sur un coût encore raisonnable de l'accès à la propriété et sur une agréable qualité de vie.

Le souci du Conseil Municipal me semble être de développer notre village en lui conservant néanmoins son caractère de petite commune rurale, en se gardant bien de ne pas installer la ville (et ses travers) à la campagne...

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 octobre 2003

Tous les conseillers sont présents

ENGAGEMENT D'UNE POLITIQUE D'URBANISME

En préambule à la séance, Monsieur Denis MARCHAL, Géomètre à Guignicourt, est venu présenter l'avant-projet d'implantation de 12 maisons sur un lotissement situé face au Cimetière. Les Conseillers ont souhaité que les services de la Direction Départementale de l'Équipement (Urbanisme et réglementation de voirie), soient consultés afin de donner leur avis sur la sécurité de la circulation et le respect des règles d'urbanisme.

FIXATION DU MONTANT DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT 2003

La taxe d'assainissement appliquée chaque année sur la consommation de chaque usager du réseau d'adduction d'eau, est utilisée pour effectuer le remboursement des annuités des différents emprunts contractés auprès de l'Agence de l'Eau et de la Caisse d'Épargne de Picardie, financer les provisions pour amortissement, et les frais de fonctionnement des installations.

Etat des prêts à rembourser :

PRETEUR	MONTANT TOTAL	ECHEANCE	ANNUITES	TAUX	DUREE
A.E.S.N.	30489.81 Euros	22.07	2540.82 Euros	0 %	12 ans
C.E.	77505,69 Euros	25.05	6209.32 Euros	2,39 %	15 ans
A.E.S.N.	108086.35 Euros	22.12	9007.20 Euros	0 %	12 ans
TOTAL	216 081.95 Euros		17757,34 Euros		

La consommation d'eau pour la période juin 2002 - juin 2003, s'élève à 15.909 m³.

L'abonnement de 77 Euros réclamé aux usagers en mars 2003, a permis de collecter 9992 Euros

La taxe d'assainissement devra donc permettre de collecter 12 451 Euros.

Le montant de la taxe d'assainissement devra donc être de :

12 451 / 15 909 soit 0.78 Euros H.T. par m³

Les Membres du Conseil Municipal d'Aguilcourt, à la majorité des Membres présents (8 pour, 2 abstentions), décident de fixer le montant de la taxe d'assainissement pour l'année 2003 à :

- **0.78 Euros H.T. par m³**

ADHESION A L'A.T.E.S.A.T.

Après avoir entendu le Maire exposer les modalités de cette nouvelle convention qui remplace l'Aide Technique à la Gestion Communale souscrite par la commune les années précédentes, le Conseil Municipal décide :

- de demander à bénéficier de l'Aide Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.)
- d'approuver la présente convention,
- d'autoriser le Maire à signer cette convention fixant les modalités d'intervention de la DDE dans ce cadre.

L'ATESAT permet à la commune de bénéficier de l'assistance des services techniques de la Direction Départementale de l'Équipement lors de la réalisation de travaux de moyenne importance concernant la voirie communale.

DEMANDE DE SUBVENTION

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ont émis un avis défavorable à une demande de subvention émanant de l'Association Française contre les Myopathies.

Les personnes bénévoles se chargeant de la vente de brioches au profit de l'A.P.E.I. de Laon, n'ont pas souhaité renouveler cette année cette opération, en raison de l'adhésion de moins en moins importante de la population. Le Maire a proposé aux Conseillers de voter une subvention à l'A.P.E.I., dont le montant correspondrait aux bénéfices recueillis les années précédentes (150 euros). A la majorité des membres présents, cette proposition a été rejetée.

INFORMATIONS

C.C.C.P.

Le Maire informe le Conseil Municipal du compte-rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu à Saint-Erme le 11 septembre 2003.

Prochaine séance : Vendredi 7 novembre 2003 à 20 h.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les habitants de la commune sont invités à assister à une cérémonie commémorative en souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre 1914-1918 qui aura lieu le

**MARDI 11 NOVEMBRE, à 11 heures.
devant le Monument aux Morts**

Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur.
Nous espérons une nombreuse participation.

DECHETTERIE : HORAIRES D'HIVER

Depuis le 23 septembre, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Guignicourt ont été modifiés pour la durée de la période hivernale :

Lundi	de 14h à 17h30
Mercredi	de 14h à 17h30
Samedi	de 10h à 12h

Durant les quatre dernières semaines, les horaires de la collecte hebdomadaire ont été modifiés en raison de problèmes mécaniques ayant immobilisé un des camions de ramassage. Tout devrait revenir à la normale dès la semaine prochaine.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur **David COLLET**, son épouse **Caroline** et leur petit garçon **Théo** (âgé d'un an et demi) viennent de s'installer dans leur nouvelle maison située 1, allée des sapins.

Nous adressons la bienvenue à ces nouveaux habitants.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2003.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française (carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)

- une pièce attestant de son attache à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2004 seront inscrits d'office.

REMERCIEMENTS

Annie et Jacques WYGAS,
leurs enfants,
leurs petits-enfants
remercient tous leurs amis d'Aguilcourt d'avoir pris part à leur immense douleur lors du décès de Mme Catherine MATKOWSKI, leur maman, grand-mère et arrière grand-mère.

UNE NOUVELLE « SOIREE CONTES »

La Communauté de Communes de la Champagne Picarde a proposé à la Bibliothèque de présenter un spectacle « Contes et Merveilles » qui aura lieu :

le samedi 15 novembre, à 20 heures

dans la salle communale d'Aguilcourt.

En quelques mots, nous vous présentons le thème de ce spectacle, intitulé

ivresse

Désaltérez-vous à la source des mots,

Prenez cette coupe d'histoires, buvez-là,

E coutez ce breuvage vous enivrer les oreilles,

Puis donner généreusement ce qui en reste à qui a soif.

Conte tout public, à partir de 6 ans

L'actrice de cette soirée est **Cécile Bergame**, de la compagnie Café-Crème.

*Entre sagesse et fantaisie débridée,
elle jongle à toute allure avec des mots
chargés de parfums et d'émotions.*

Durée du spectacle : 1h15

L'entrée est gratuite Réservation au Point Village de Guignicourt (tél : 03 23 25 36 80) ou auprès des animatrices de la Bibliothèque d'Aguilcourt (le mardi de 17h à 17h30 et le mercredi de 17h à 18h)

L'INTERNET HAUT-DEBIT ... CELA VOUS INTERESSE?

L'utilisation d'Internet est de plus en plus répandue, ce média constituant une importante source d'informations touchant les domaines culturels, scientifiques, éducatifs... Les usagers ont la possibilité de recevoir et de transmettre des images, des musiques, des vidéos sous forme de fichiers numériques de plus en plus volumineux : les communications avec les centres serveurs s'effectuant par l'intermédiaire de la ligne téléphonique classique dont le débit est limité, les temps de connexion sont de plus en plus longs. Depuis quelques temps, un dispositif technique nommé A.D.S.L. permet d'améliorer considérablement les vitesses de transmission (plusieurs dizaines de fois plus rapides) par la ligne téléphonique classique, tout en permettant l'utilisation simultanée du téléphone. En fait, les signaux transitant sur la ligne téléphonique utilisent deux spectres différents : un dans les fréquences basses servant pour les communications vocales, l'autre dans les hautes fréquences pour le trafic Internet.

Malheureusement, l'A.D.S.L. souffre de quelques contraintes :

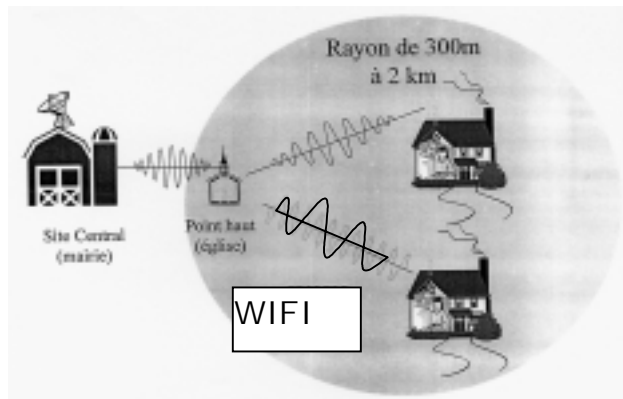
- Son accès nécessite des centraux téléphoniques dotés d'équipements spécifiques (DSLAM)
- Le signal haute-fréquence subit un affaiblissement proportionnel à l'éloignement de l'utilisateur par rapport au central
- Les performances de transmission sont dépendantes de la qualité des lignes téléphoniques desservant les usagers.

Le Conseil Général de l'Aisne a décidé de favoriser l'installation de l'A.D.S.L. dans les communes de plus de 1000 habitants et les communes accueillant un collège ou un Point Picardie en Ligne : Guignicourt et Condé sur Suipe pourraient donc bénéficier de l'Internet Haut Débit en 2004.

En ce qui concerne notre commune, rien n'est sûr : l'accès au haut débit par ligne téléphonique est possible jusqu'à une distance théorique de 5 km du central téléphonique disposant d'un DSLAM, en l'occurrence celui situé près du collège de Guignicourt ; seuls des essais effectués lorsque ce central sera équipé pourront permettre de savoir si l'A.D.S.L. pourra être opérationnel à Aguilcourt.

Dans la négative, d'autres solutions Internet Haut Débit sont envisageables : la CONNEXION PAR SATELLITE ou les COURANTS PORTEURS.

La **connexion par satellite** est d'ores et déjà proposée par plusieurs opérateurs : un site central situé dans la commune dispose d'un équipement de communication avec un satellite et une antenne située sur un point haut permet la communication avec les ordinateurs des usagers en utilisant une liaison par ondes radio (dite WIFI) ; dès lors qu'un nombre suffisant d'utilisateurs est atteint (quelques dizaines) le coût de connexion devient abordable (comparable à un abonnement A.D.S.L.).



La **connexion par courants porteurs** n'est pas encore opérationnelle mais repose sur le principe d'utilisation du réseau EDF comme support de transmission.

Dans un souci d'évaluer les besoins en Internet Haut Débit à Aguilcourt, un formulaire sera accessible, début novembre, sur le site Internet d'Aguilcourt (<http://www.aguilcourt.com>) : vous êtes donc invités à le consulter et à répondre aux questions posées. Peut-être pourront-nous ainsi donner naissance à une autre C.I.A., à savoir la *Communauté des Internauts Aguilcourtois*.

A bientôt sur le Net...

OPERATION BRIOCHES

L'«Opération Brioches» en faveur de l'association des Papillons Blancs de Laon n'ayant pas été reconduite cette année à Aguilcourt, vous pouvez néanmoins adresser individuellement vos dons à :

Association A.P.E.I de Laon
54, boulevard Pierre Brossolette 02000 LAON
C.C.P. 1070 80N Chalons sur Marne

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC
Comité de rédaction : J. BEGUIN – J.M. LE GOUELLEC – G. MILLART